



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr – Tél. : 01.53.18.83.03 – www.sprim-fo.org

Revue de presse du 27 mai 2026

Presse – Actualités

- [Cyberattaque chez Almerys : l'assureur Alan appelle à la prudence ses usagers - Capital](#)
- [Un milliard d'euros d'investissement chez Stellantis, une nouvelle usine de pompes à chaleur... Macron sonne la mobilisation générale pour l'électrification de la France](#)
- [Le gouvernement lance une mission indépendante d'évaluation des finances publiques – Acteurs Publics](#)
- [Ruptures conventionnelles : le projet de loi durcissant les règles d'indemnisation en passe d'être définitivement adopté – Les Echos](#)
- [8 % du PIB : l'énorme potentiel du quantique sur la productivité française – La Tribune](#)

ARTICLES DE PRESSE

Cyberattaque chez Almerys : l'assureur Alan appelle à la prudence ses usagers - Capital

Après une cyberattaque visant son prestataire Almerys, l'assureur santé Alan alerte ses clients face à un risque accru de tentatives de fraude. Certaines données personnelles ont été exposées, sans impact sur les informations bancaires ou médicales.

L'assureur santé Alan appelle ses assurés à la prudence après une cyberattaque visant son prestataire de tiers payant, Almerys, survenue vendredi 22 mai. L'incident a provoqué une fuite de données personnelles et pousse l'entreprise à renforcer ses messages de prévention auprès de ses clients. Dans un communiqué diffusé samedi et relayé notamment par Sud Ouest, Alan invite ses assurés à redoubler de vigilance face à la multiplication possible de messages frauduleux dans les prochaines semaines.

*«Nous vous recommandons de faire preuve d'une **vigilance accrue dans les prochaines semaines** si vous recevez des messages (SMS, vocaux ou e-mails) suspects **semblant provenir d'Alan, ou d'autres organismes**, notamment s'ils vous demandent des informations ou vous invitent à vous connecter à un site web*», indique l'entreprise. Les informations potentiellement exposées concernent principalement des données administratives : **état civil, numéro de sécurité sociale et références de contrat**.

Aucune donnée sensible concernée

En revanche, Alan précise que les données bancaires, mots de passe, coordonnées de contact et informations de santé ne seraient pas concernées par cette fuite. Le nombre exact de personnes touchées n'a pas été communiqué à ce stade. Almerys, opérateur spécialisé dans la gestion du tiers payant, travaille pour plusieurs acteurs majeurs de la complémentaire santé en France, dont **MGEN, Harmonie Mutuelle** ou encore **AG2R**.

«Un dépôt de plainte ainsi qu'un signalement aux autorités compétentes - la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), chargée du contrôle du secteur des assurances - sont actuellement en cours», précise Alan. L'opérateur Almerys avait déjà été visé par une fuite de données **en 2024** à la suite d'une précédente cyberattaque.

* * *

Un milliard d'euros d'investissement chez Stellantis, une nouvelle usine de pompes à chaleur... Macron sonne la mobilisation générale pour l'électrification de la France

Le président de la République a réuni le secteur à l'Elysée et présenté plusieurs initiatives pour doper la consommation d'électricité.

Emmanuel Macron sonne la mobilisation générale. Alors que les prix du pétrole flambent depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, l'exécutif souhaite réduire sa dépendance aux hydrocarbures importés, qui représentent encore près de 60 % de l'énergie consommée en France - l'objectif est de réduire cette part à 30 % dès 2035.

La recette ? Exploiter à fond la manne électrique tricolore, tirée du nucléaire et des énergies renouvelables. Le message n'est pas nouveau, mais le président de la République veut donner un nouveau relief à la souveraineté énergétique et économique, à moins d'un an de la fin de son mandat.

« Parler d'électrification, c'est parler d'indépendance »

Après [l'annonce par le Premier ministre](#) Sébastien Lecornu, le mois dernier, de mesures pour faire décoller la demande d'électricité, le président de la République recevait à l'Elysée mardi matin quelque 200 patrons et représentants du secteur, pour de nouvelles annonces d'investissements et d'offres commerciales dans la mobilité électrique ou les pompes à chaleur.

« Parler d'électrification, c'est parler d'indépendance, de décarbonation et d'emploi industriel », a souligné dans son discours Emmanuel Macron, qui affirme avoir confiance « car on a de vrais atouts ». Alors que la cour de l'Elysée accueillait des tracteurs électriques, [pompes à chaleur](#) (PAC) et autres équipements made in France, EDF ou encore E.Leclerc ont dévoilé de nouvelles initiatives, lors de deux tables rondes animées par Monique Barbut et Maud Bregeon, les ministres de la Transition écologique et de l'Energie.

Avec un point d'orgue : « Stellantis, à Mulhouse, va investir plus d'un milliard d'euros nouveaux pour produire de nouvelles générations de véhicules électriques à partir de 2029 », a annoncé Emmanuel Macron. Ce site historique du constructeur va se transformer, à l'image [de celui de Renault à Douai](#) pour fabriquer la R5 électrique.

Seulement 27 % d'électricité dans le mix énergétique

Au-delà de ce symbole, les pouvoirs publics veulent densifier et rendre plus concret le doublement des mesures de soutien à l'électrification des usages. L'enveloppe annuelle promise par l'exécutif doit atteindre 10 milliards d'euros à l'horizon 2030. Pour pallier le manque de ressources budgétaires, elle sera financée essentiellement par les [certificats d'économie d'énergie](#) (CEE), un dispositif à la charge des fournisseurs d'énergie.

Cet effort vise à faire décoller la demande pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance au gaz et au pétrole, mais aussi pour rentabiliser les installations électriques, actuelles ou prévues dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3). Notamment les futurs [réacteurs nucléaires EPR2](#) annoncés par Emmanuel Macron dans son discours de Belfort, en 2022.

Car si la France bénéficie de prix de gros de l'électricité inférieurs à ceux de la plupart de ses voisins (55 euros le MWh pour livraison dans un an, contre 103 euros en Allemagne et 107 euros en Italie, a pointé le président), la consommation électrique, elle, est redescendue à son niveau d'il y a vingt ans. Et l'Hexagone a exporté l'an dernier 17 % de sa production d'électrons, décarbonée à 95 % grâce au nucléaire et aux renouvelables (hydraulique, solaire et éolien). Faute de débouchés locaux suffisants, l'électricité représente seulement 27 % de la consommation finale d'énergie dans le pays, contre environ 30 % en Chine et 50 % en Norvège.

Une usine Octopus en France

Fort logiquement, les fournisseurs d'énergie, principaux « obligés » des CEE, étaient en première ligne des annonces de ce mardi. Le britannique Octopus Energy, petit Poucet face à EDF, Engie et TotalEnergies, a frappé fort avec une promesse dans l'esprit des sommets Choose France chers à Emmanuel Macron.

Octopus investira « jusqu'à 150 millions d'euros » pour construire une usine de pompes à chaleur en France qu'il détiendra à 100 %, « si le marché répond à nos attentes », précise une porte-parole. Ce challenger vend pour le moment des PAC qu'il fabrique au Royaume-Uni sous sa marque Cosy. Il s'inspire de son succès outre-Manche, où il est [devenu le premier fournisseur d'électricité](#) devant EDF.

Le site français, dont la localisation n'est pas arrêtée, sera une usine d'assemblage, mais les circuits frigorifiques sont produits en Italie et en Irlande du Nord, précise Octopus. L'entreprise vise une mise en service dans trois ans et espère créer entre 500 et 1.000 emplois.

En attendant, Octopus compte déployer « au moins 10.000 pompes à chaleur Cosy en France dans les douze prochains mois, dans le cadre du leasing annoncé par le

gouvernement ». Une allusion au leasing social annoncé par Sébastien Lecornu pour doper les ventes de cet équipement destiné à remplacer les vieilles chaudières au fioul ou au gaz.

Un leasing social pour les pompes à chaleur

Au total, le gouvernement vise l'installation d'un million de PAC air-eau made in France par an d'ici à 2030 chez les particuliers. Contre seulement 180.000 en 2025, deux fois moins qu'au pic de 2022, lorsque le marché était dopé par les aides à la rénovation des logements.

Cette promesse fait l'objet d'un des quatre « pactes » (avec celui de « l'équipe de France de l'électrification », du génie électrique et de la recharge) signés mardi à l'Elysée avec la filière, avec un engagement de 41.000 créations d'emplois pour les PAC d'ici à 2030. Une partie de ces équipements de chauffage et rafraîchissement, au coût moyen de 15.000 euros installation incluse, sera financée par un mécanisme de leasing social pour les ménages modestes, calqué sur celui des voitures électriques. EDF et BNP Paribas préparent une offre commune via leur filiale Domofinance.

En attendant, l'énergéticien public a déjà promis un coup de pouce de 1.000 euros pour 80.000 ménages afin de réduire encore leur reste à charge, soit un tiers de [son plan d'électrification de 240 millions d'euros](#) dévoilé le mois dernier. Le PDG Bernard Fontana a annoncé mardi 30 millions d'euros supplémentaires, pour les chaudières électriques dans l'industrie.

Pour favoriser l'adoption de l'électrique dans les transports, Emmanuel Macron promet 240.000 bornes de recharge supplémentaires, dont 60.000 à charge rapide, pour atteindre 400.000 en 2030. Engie, Leclerc et Lidl participent à l'effort collectif, tout comme la start-up Electra qui va y consacrer 300 millions d'euros.

Reste à convaincre les consommateurs qu'ils paieront moins cher leur plein ou leur chauffage électrique. « Il faut maintenant donner de la visibilité aux prix de l'électricité, de la stabilité », a déclaré le président, qui a salué les offres commerciales d'EDF, TotalEnergies, Engie et Octopus. Néanmoins, les deux tiers de la facture des particuliers, et environ la moitié côté entreprises, sont entre les mains de l'Etat, via les taxes et le tarif d'acheminement de l'électricité. Si aucune annonce n'a été faite sur le sujet, plus de 100 parlementaires LR ont appelé lundi à une baisse de ces prélèvements, dans une tribune publiée dans « Le Monde ».

Amélie Laurin

* * *

Le gouvernement lance une mission indépendante d'évaluation des finances publiques – Acteurs Publics

Afin d'alimenter les débats budgétaires de cet automne, qui s'annoncent complexes, le gouvernement Lecornu a missionné quatre économistes pour apporter “transparence et clarification sur les finances publiques”. Ils ont deux objectifs : établir des projections tendanciennes des finances entre 2027 et 2030, puis proposer des scénarios de rééquilibrage et de réduction du déficit, éventuellement déclinables en mesures concrètes par le gouvernement. Les conclusions sont attendues en juillet prochain.

Le gouvernement, par le concours des ministres Roland Lescure et David Amiel, respectivement ministre de l'Économie et ministre de l'Action et des Comptes publics, a annoncé lancer une mission indépendante d'évaluation des finances publiques.

Quatre experts ont été missionnés dans ce cadre : Jean-Luc Tavernier, haut fonctionnaire et ancien directeur général de l'Insee, Natacha Valla, ancienne directrice générale chargée de la politique monétaire à la Banque centrale européenne, Xavier Jaravel, président délégué du Conseil d'analyse économique, et Xavier Ragot, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Établir des projections tendanciennes

Cette mission, à l'horizon 2030, repose sur deux axes. Le premier est destiné à établir des projections tendanciennes des dépenses et des recettes publiques entre 2027 et 2030. Une mesure qui fait suite à une recommandation de la Cour des comptes. Cette dernière avait en effet appelé, en avril dernier, à l'heure de [l'évaluation du budget de l'État](#), à plus de transparence, et à “suivre l'évolution tendancielle de la dépense de façon beaucoup plus fine en cours de gestion”.

Comme l'a préconisé la Cour, les travaux “auront pour objectif d'identifier les différents facteurs ayant un impact sur les dépenses publiques”, c'est-à-dire quels sont concrètement les postes de dépenses, dévoile Bercy, par exemple, les dépenses de retraite, les dépenses militaires, les dépenses de protection sociale, ou encore le soutien au service public de l'énergie ou aux

grands projets de transports. Cette analyse “mission par mission” pourra aussi se faire sur le volet des recettes, pour avoir “*une version transversale et exhaustive*”, précise Bercy.

Une répartition des efforts

Le deuxième axe est celui du rééquilibrage : les experts devront proposer différents scénarios de rééquilibrage de la dépense publique, dès 2027. Ils pourront y formaliser des cibles de réduction du déficit public et intégrer les efforts correspondant à ces cibles. Il est également attendu de ces travaux le détail d’une répartition, en milliards d’euros, de ces efforts entre les différentes sphères publiques : l’État, la sécurité sociale et les collectivités.

“*L’objectif étant d’avoir une idée de l’effort préconisé pour chaque sous-secteur de l’administration*”, précise le cabinet de David Amiel. Ses éventuelles recommandations, la mission devra les exprimer en milliards d’euros et non en pourcentage du PIB, afin que l’État puisse “*décliner concrètement et efficacement ces recommandations en mesures réelles, par sous-secteur de l’administration*”, explique Bercy.

Le document, qui devra être rendu début juillet prochain, n’aura pas de valeur contraignante pour le gouvernement, et pourra compter sur le soutien de l’inspection générale des finances (IGF). “*Il s’agit d’un travail en parallèle permettant d’apporter un éclairage supplémentaire au débat public et aux discussions de cet automne*”, détaille le ministère. Car l’objectif est bien là : si les conclusions de la mission arrivent un peu tard pour éclairer les premiers arbitrages budgétaires mi-juin, elles seront en revanche dans les mains de toutes les parties prenantes pour préparer les débats budgétaires relatifs au projet de loi de finances de 2027, cet automne, qui s’annoncent pour le moins laborieux.

Enfin, concernant le fameux “tiré à part” du gouvernement, récapitulatif des dépenses de l’État par mission et des orientations générales du budget, qui paraît avant le 15 juillet, “*il faudra attendre de voir comment la mission s’articule temporellement avec ce document*”, répond Bercy.

Par [Victoria Beurnez](#)

* * *

Ruptures conventionnelles : le projet de loi durcissant les règles d'indemnisation en passe d'être définitivement adopté

- Les Echos

Les députés ont validé en deuxième lecture l'unique article du projet de loi transposant l'accord de février sur les ruptures conventionnelles, avant un vote solennel le 2 juin. Le gouvernement a annoncé « s'atteler à la construction d'un plan complémentaire en faveur des travailleurs expérimentés ».

Séance de rattrapage ce mardi à l'Assemblée nationale. Les députés ont examiné pour la deuxième fois le projet de loi transposant dans le Code du travail l'accord intervenu entre les partenaires sociaux réduisant la durée d'indemnisation des chômeurs inscrits à France Travail à la suite d'une rupture conventionnelle.

Son adoption mi-avril après une seule lecture des deux assemblées parlementaires aurait dû n'être qu'une formalité après sa signature par le patronat avec la CFDT, Force ouvrière et la CFTC. Mais en ces temps compliqués, le premier examen du texte au Palais-Bourbon après son vote au Sénat avait tourné court.

Solennité

Un amendement de suppression de l'unique article du texte présenté par la France insoumise avait été adopté du fait d'une insuffisante mobilisation sur les bancs du bloc central et de la droite. Un véritable camouflet pour le gouvernement et en particulier le Premier ministre, intervenu quelques jours après le rejet d'un autre texte, celui sur l'extension du travail le 1er-Mai poussé par Gabriel Attal.

La deuxième lecture du projet de loi sur les ruptures conventionnelles qu'a décidée en conséquence le gouvernement ce mardi au Palais-Bourbon faisait suite à celle du Sénat le 18 mai. Sébastien Lecornu a choisi de lui donner une certaine solennité en intervenant à l'ouverture des débats. « Ce texte dépasse de loin la seule question de l'assurance-chômage », a-t-il insisté, déplorant que le vote de l'amendement de suppression ait même empêché de discuter du fond de la mesure.

« Tout cela n'est pas un bon signal non pas pour le gouvernement mais pour les partenaires sociaux », a affirmé le chef du gouvernement. Il a insisté sur ce paritarisme, « que tout le monde invoque volontiers, un principe auquel beaucoup disent croire, mais qu'en réalité, peu acceptent vraiment de pratiquer jusqu'au bout ».

Le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, qui est intervenu juste après Sébastien Lecornu, a saisi l'occasion pour annoncer « s'atteler à la construction d'un plan complémentaire en faveur des travailleurs expérimentés ». Ce plan « prolonge [ra] l'ANI [sur les seniors, NDLR] et la loi de l'an dernier » qui transposait cet autre accord signé entre les partenaires sociaux mi-novembre 2024.

Un plan « calé à l'automne »

L'ancien PDG de la SNCF a précisé qu'il « sera calé à l'automne 2026 ». « Il entrera en vigueur bien avant que les premiers effets de la loi n'interviennent fin 2027 », a-t-il ajouté.

Le débat dans l'hémicycle a été nourri, avec en particulier les députés LFI Ségolène Amiot et Hadrien Couet, qui ont dénoncé un texte qui « ne sert à rien d'autre qu'à précariser les chômeurs notamment les plus âgés ». Après deux heures et demi de discussions, à gauche, la France insoumise, les communistes et les Ecologistes s'y sont opposés, les socialistes s'abstenant, eux, majoritairement sur le vote de l'article unique du projet de loi. Mais les rangs du bloc central et de la droite républicaine étant bien plus fournis que lors de la première lecture.

L'Assemblée l'a largement approuvé sans le modifier par rapport à celui voté la semaine dernière au Sénat. Un vote solennel sur l'ensemble du projet de loi aura lieu le 2 juin au Palais-Bourbon et vaudra adoption définitive du Parlement.

Leïla de Comarmond

* * *

8 % du PIB : l'énorme potentiel du quantique sur la productivité française – La Tribune

Si les ordinateurs quantiques sont encore au stade de prototype, ils devraient fortement stimuler la productivité de la France. Une récente étude du Trésor estime qu'ils pourraient augmenter le niveau du PIB français de l'ordre de 8 % « à terme ». De nombreux obstacles, notamment financiers, doivent néanmoins encore être levés.

Un milliard d'euros supplémentaires pour l'informatique quantique. L'annonce a été officialisée vendredi dernier par le président Emmanuel Macron lui-même, preuve de son importance. Une nouvelle enveloppe qui s'ajoute à une précédente de 1,8 milliard d'euros dans le cadre du **premier plan quantique de la France**, achevé en 2025.

Si l'État ressort le carnet de chèques, c'est parce que le secteur, bien qu'encore à ses balbutiements, représenterait un potentiel énorme pour l'économie. « *L'adoption du calcul quantique permettrait des gains de productivité significatifs dans certains secteurs, en optimisant des processus de production aujourd'hui trop complexes pour être traités par le calcul classique* », peut-on lire dans **une récente étude de la direction générale du Trésor**. Chiffre à l'appui : les technologies quantiques pourraient engendrer à terme une augmentation du niveau du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 8 % en France, est-il estimé, sans plus de détails néanmoins quant à l'horizon estimé.

Une prévision du même ordre a été établie pour le Royaume-Uni dans un rapport d'Oxford Economics, entreprise d'analyses macroéconomiques reconnue, paru l'année dernière. Il en ressortait que l'informatique quantique pourrait accroître la productivité de l'économie britannique jusqu'à 7 % d'ici à 2045, soit 212 milliards de livres sterling (environ 245 milliards d'euros) injectés au PIB britannique. À titre de comparaison, cela représenterait « *un gain de productivité de trois semaines par an et par travailleur, sans augmentation de temps de travail* ».

Des secteurs plus concernés que d'autres

L'informatique quantique aurait plus d'applications dans certains secteurs que dans d'autres. Grâce à ses capacités d'optimisation, appliquées par exemple aux flux logistiques, elle ferait gagner en efficacité le transport de marchandises. Il en va de même pour les échanges financiers, qui profiteraient de meilleures prédictions de marché. Une liste loin d'être exhaustive.

Les auteurs de l'étude du Trésor se sont penchés sur les gains de productivité anticipés par secteur, en les pondérant par leur poids actuel dans l'économie tricolore. Et ce sont les activités scientifiques et techniques qui porteraient la hausse de productivité liée au développement du quantique, puisqu'elles permettraient d'augmenter le PIB d'environ 4,2 %.

Les autres secteurs, compte tenu de leur poids dans l'économie, tireraient la productivité française dans une moindre mesure. Environ 1,1 % pour le secteur du transport et de l'entreposage, 0,7 % pour les activités financières et

d'assurance, 0,5 % pour l'industrie pharmaceutique... Reste que ces quelques points de pourcentage représenteraient des dizaines de millions d'euros en plus pour le PIB français.

« Ces gains restent toutefois prospectifs et incertains, rappellent les auteurs. Une forte incertitude demeure quant aux perspectives de développement du calcul quantique, s'agissant notamment du passage à l'échelle ». La hausse de la productivité dépendra en effet des capacités techniques qu'atteindront les technologies du quantique, et de la structuration de la chaîne de valeur du secteur. Dit autrement : des investissements à venir.

Le soutien de l'État encore indispensable

Dans la course au développement du quantique, la France n'a pas à rougir. Le premier plan quantique, initié à partir de 2021, a permis de faire émerger cinq start-up françaises de premier plan mondial – **Alice & Bob**, **C12**, **Pasqal**, **Quandela** et **Quobly**.

La France se classe en outre au troisième rang du nombre de dépôts de brevets dans le quantique en Europe, avec 334 brevets générés entre 2005 et 2024. En Europe, la recherche française a seulement été devancée par celles du Royaume-Uni (606 brevets) et de l'Allemagne (705).

Reste que la concurrence dans le monde est rude et s'intensifie. Les États-Unis portent la casquette de leader international incontesté. Ils « se distinguent comme l'acteur majeur dans tous les domaines quantiques en termes de création d'entreprises, de production d'innovations et d'investissements totaux mobilisés », indiquent l'OCDE et l'Office européen des brevets (OEB) dans leur rapport conjoint *Mapping the global quantum ecosystem* (cartographie de l'écosystème mondial des technologies quantiques), sorti fin 2025.

Au pays de l'Oncle Sam, les financements pleuvent : près de 7,4 milliards de dollars ont été injectés dans le tissu économique entre 2021 et 2024. S'ils sont en majorité privés (88 % du total), les financements publics ont représenté

quelque 905 millions de dollars sur la période. Seul le gouvernement australien a fait mieux (961,5 millions).

C'est en outre aux États-Unis que se concentre la plus grande part des dépôts de brevets dans le domaine quantique, avec 3 330 brevets générés entre 2005 et 2024 – 10 fois plus qu'en France. Ils devancent largement les Vingt-Sept membres de l'UE (1 604 brevets), le Japon (1 519) ou encore la Chine (947). La stratégie américaine se révèle payante et modèle aux yeux de l'OCDE et de l'OEB. « *Le soutien gouvernemental demeure crucial (...) Accompagner la transition de la recherche aux applications commerciales sera essentiel à la poursuite du développement de l'industrie quantique* », estiment les experts. Les pays sont prévenus.

Agathe Perrier

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.